

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 MAI 2018

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Géraud LE DORVEN -
Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Absent excusé : Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON

(soit 11 membres en exercice, 8 présents, 8 votants)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) valide la Décision Modificative n°1 concernant l'amortissement des études non suivies de travaux sur le centre-bourg ;
- 2) accepte le principe de création d'un réseau de distribution publique de gaz propane en partenariat avec la société Sorégies et le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) ;
- 3) valide le renouvellement des contrats de l'agent chargé de l'Agence postale communale, de la Bibliothèque et du site Internet communal, aux mêmes conditions que précédemment ;
- 4) accepte la demande de résiliation du contrat du professeur de batterie au sein de l'École de Musique municipale, qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2018 ;
- 5) décide de signer un nouveau bail emphytéotique pour une durée de 18 ans (rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2034) avec l'association « Tire le Petit » pour le local de Boule de fort ;
- 6) prend connaissance de l'avancement des travaux dans les anciens locaux scolaires et du projet de location de ces locaux à un auto-entrepreneur, artisan cuisiniste ;
- 7) accepte d'organiser le Banquet des Aînés le samedi 14 juillet 2018 ;
- 8) prend connaissance de l'avancement du contentieux forestier avec la DDT 37.

Fait à Gizeux, le 30 mai 2018



Le Maire,

Thierry BEAUPIED